

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

— 1867 —

N° 7. — MARS

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.



Composition du Bureau pour 1867.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

- M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le comte d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. CHARTIER, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

- Président* : M. VATIN.
Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOS.
Membres : MM. DUBARLE. — BARRÉ. — CHANTRIER. — VINET.
Secrétaire-général : M. THIRION.
Secrétaires : MM. COSSIN. — BRIUET.
Trésorier : M. CABOT.

COMITÉ CONSULTATIF.

- Canton de Creil* : MM. PÉAN. — PRÉVOST.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. DAGUET. — LAMÉCOURT.
Canton de Senlis : MM. TASSIN. — DURIEZ.

Toutes communications, notes ou mémoires doivent être adressés,
franco, au Secrétaire-général.

MM. les Sociétaires qui sont en retard pour le paiement de leur
cotisation, sont prévenus que le Trésorier délivre les cartes et perçoit
les cotisations dans le local des séances, les jours de réunion de la
Société.

SHAS



000000003004

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 3 Mars 1867.

PRÉSIDENCE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures. Le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après une courte observation de M. le Président sur le paragraphe qui a rapport à la location de l'ancien évêché : les mots *pour appropriation*, appliqués à la dépense de 600 fr. indiquée dans le procès-verbal, doivent être remplacés par les mots : *pour amcublement*.

Vingt-et-un membres, présents dans la dernière séance, sont admis sans opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Prévost, jardinier au château de Chantilly, des *Poireaux de Rouen* et des *Pommes de terre quarantaine* de primeur.

2° Par M. Nondain, jardinier chez M. Bruneau, à St-Firmin, cinq variétés de *Cinéraires fleuries*.

3° Par M. Dubarle, jardinier-professeur de la Société, une corbeille de *Choux d'ornement à feuilles panachées*, et une poire *Belle-angevine*, qu'il fait goûter aux membres présents, et qui est généralement reconnue moins âcre que le *Catillac*.

4° Par M. Philibert, une poire dont il désire connaître le nom, et que M. Dubarle déclare être un *Bon-chrétien d'Auch*, d'un très beau volume.

5° Par M. Béchade, mécanicien à Senlis, des *sécateurs* d'une autre fabrique que ceux qu'il a présentés jusqu'à ce jour, et qui sont, par plusieurs membres présents, reconnus comme très bons.

6° Par M. Collard, un instrument de son invention, destiné à faciliter la courbure des pommiers en cordon horizontal.

7° Par M. Thirion, huit ouvrages traitant de l'arboriculture, et dont il déclare faire hommage à la Société pour augmenter sa bibliothèque, savoir :

Traité théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers, par de Bavay ;

Instruction élémentaire sur la conduite et la taille des arbres fruitiers, par Croux ;

Nouveaux préceptes de taille des arbres fruitiers, par Philibert Baron ;

Traité de la greffe des arbres fruitiers et de la greffe des boutons à fruits, par l'abbé Dupuy ;

Les expériences d'un amateur, ou la taille des arbres fruitiers simplifiée, par Lefèvre ;

Instructions pratiques sur la taille des arbres fruitiers, par Lachaume ;

Culture des arbres fruitiers, par Bravy ;

De la taille du Poirier et du Pommier en fuseau, par Chopin.

Le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui contient les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Hardy, vice-président de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, qui remercié la Société de Senlis de sa nomination comme membre correspondant.

2° Une lettre de M. Xavier Lefèvre, pharmacien à Pont-Ste-Maxence et membre de la Société, qui envoie le résultat de ses observations faites au *pluviomètre* pendant l'année 1866.

3° Une lettre de M. Bruiet, secrétaire, s'excusant sur des devoirs de famille de ne pouvoir assister à la séance, et envoyant à l'examen du Comité d'arboriculture une poire de *Doyenné-d'hiver*, qu'il a essayé de conserver en la trempant dans une solution de gomme arabique. M. Dubarle annonce que ses poires Doyenné-d'hiver, sans précaution, sont encore dans l'état de conservation de celle que présente M. Bruiet, et que l'épreuve est sans signification ; un membre ajoute que M. Bruiet a promis une note à ce sujet. — M. Bruiet demande en outre pourquoi les *Dames patronnesses* n'assistaient pas à la séance ; le Secrétaire-général fait observer que rien dans le Règlement ne s'y oppose, et que loin de là, leur présence ne peut qu'être agréable à la Société, qui a exprimé le même avis dans une précédente séance. — Enfin, la lettre de M. Bruiet contient un article extrait du *Moniteur universel*, et dont lecture est donnée à la Société: il s'agit d'un légume nouveau, le radis de Chine, ou *mougri*, dont les siliques sont comestibles et rappellent le goût des petits pois et des asperges.

M. le Président apprend à la Société que le Comité consultatif s'est réuni chez lui, le dimanche 24 février, pour donner son avis au sujet des voies et moyens de l'établissement du jardin, et donne la parole à M. Cossin, secrétaire, pour lire le procès-verbal de cette réunion. Ce procès-verbal constate que le Comité, à la simple majorité, s'est rallié à l'avis de la Commission, qui propose à la Société de créer son jardin sans emprunt et à l'aide de ses seules ressources. Une discussion s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part successivement MM. Brochon, Vernois, Poirée, Letuppe, Thirion, Vatin, Drin, Balézeaux et Duriez. A la suite intervient un vote par lequel la Société, à la majorité de 28 voix contre 25, adopte le principe de l'emprunt, qui, sous le nom de *souscription remboursable*, sera fait dans le sein de la Société, afin de terminer immédiatement les travaux indispensables sur le tiers du terrain concédé par la ville de Senlis.

Le Secrétaire-général donne alors connaissance à l'Assemblée des procès-verbaux des Comités au sujet des objets présentés. Le Comité d'arboriculture propose des *remerciements* pour la poire Doyenné-d'hiver de M. Bruiet, et pour la poire Bon-chétien d'Auch de M. Philibert. — Le Comité des cultures potagères propose une *mention très honorable* pour les Poireaux de Rouen, et des *remerciements* pour les Pommes de terre quarantaines, double présentation de M. Prévost. — Le Comité des plantes d'ornement propose une *mention honorable* pour les Cinéraires de M. Nondain, et des *remerciements* pour les Choux panachés

de M. Dubarle. — Le Comité des arts horticoles demande qu'une *mention honorable* soit accordée à M. Collard pour son instrument à courber les pommiers, et que des *remerciements* soient faits à M. Béchade, dont les sécateurs seront appréciés par différents membres qui en ont fait l'acquisition. — Ces diverses propositions sont mises aux voix par M. le Président, et adoptées à l'unanimité.

M. le Président demande ensuite que l'Assemblée autorise le Bureau à contracter le bail nécessaire pour s'assurer le logement qui a été adopté à la dernière séance. Cette autorisation est accordée par un vote qui réserve à l'Assemblée le droit de discuter les clauses du bail avant de l'adopter définitivement.

M. le Président donne encore communication à la Société des clauses et conditions qu'il a arrêtées avec M. Dubarle, jardinier-professeur, au sujet de ses leçons; un vote unanime ratifie cet arrangement.

Enfin, le Secrétaire-général apprend à la Société qu'il a eu, le matin même, une entrevue avec M. Lemaire, maire de Nanteuil, dont il ne saurait trop louer l'obligeance; M. Lemaire a mis son jardin à la disposition de la Société pour y donner des leçons, et promet de donner toute la publicité possible à cette démarche de la Société aussitôt qu'il en aura connaissance; en conséquence, le Secrétaire-général propose que la première leçon à donner dans le canton de Nanteuil soit fixée au dimanche 10 mars, et qu'une lettre de convocation spéciale soit envoyée à tous les membres de la Société et à toutes les personnes notables résidant dans le canton de Nanteuil, proposition qui est immédiatement adoptée sans opposition.

M. Cabot, trésorier, annonce trente nouvelles présentations, et la séance est levée à six heures.

Membres admis dans la séance du 3 Mars 1867.

MM. FLUTEAUX, maréchal-ferrant à Borest, présenté par MM. Daguet et Chantrier.

LHUILIER, horticulteur, rue de l'Abreuvoir, à Chantilly, par MM. Prévost et Chantrier.

ROYER, propriétaire à Plailly, par MM. Chantrier et Bruet.

DENÈVE, propriétaire à Plailly, par MM. Chantrier et Bruet.

CARPENTIER, instituteur à Plailly, par MM. Chantrier et Bruet.

BÉRY (Auguste), jardinier chez M^{lle} d'Avessan, à Chamant, par MM. Tassin et Lebrun.

GIRODOT, jardinier, rue de meaux, à Senlis, par MM. Dubarle et Bruet.

LAISNÉ (Hippolyte), jardinier chez M. Turquet, d'Avilly, par MM. Nondain et Prévost.

DAGONEAU (Jules), jardinier chez M. Quiclet, à Avilly, par MM. Nondain et Prévost.

- MM. LARDÉ (Nicolas), jardinier chez M. Corbie, à Nanteuil, par MM. Barré et Cabot.
COSSON (Félix), jardinier chez M. Missa, à Nanteuil, par MM. Barré et Cabot.
MARÉCHAL, couvreur à Senlis, par MM. Letuppe et Thirion.
BOUCHEZ, notaire à Senlis, par MM. Vernois et Thirion.
LEMAIRE, cultivateur à Ognon, par MM. Letuppe et Bourbonneux.
VILLETTE, restaurateur à Senlis, par MM. Dubarle et Tassin.
GRANGER (Louis), jardinier chez M^{me} de Latouche, à Villemétrie, par MM. Tassin et Dubarle.
FONTENAY (Isidore), jardinier chez M^{me} d'Ailly, à Rozières, par MM. Dagnet et Bruiet.
DUBOIS, propriétaire à Senlis, par MM. Vatin et Crétenet.
RAYON, jardinier chez M. de Caix, à Ognon, par MM. Tassin et Dubarle.
CLÉRY (Louis-Nicolas), jardinier chez M. Frémont, à Rully, par MM. Tassin et Boursset.

Dames patronnesses.

M^{me} LEMAIRE, de Versigny, par MM. Vatin et Cabot.

MÉTÉOROLOGIE.

Eau tombée pendant l'année 1866.

28 février 1867.

Monsieur le Président,

Ne voulant pas être complètement inutile dans la Société d'horticulture, je vous adresse les résultats constatés à mon pluviomètre pendant l'année 1866.

Le volume d'eau recueilli est considérable, et me fait croire à une année exceptionnellement pluvieuse. Aussi, le chiffre de 992 millimètres, que je vous donne pour être porté sur des tables que vous dresserez sans doute pour tout l'arrondissement, ne doit pas être accepté comme moyenne, surtout en présence de l'orage du 6 avril, qui a produit 6 centimètres d'eau.

Je crois inutile de faire remarquer combien il est important de connaître la quantité d'eau qui tombe chaque année, à des collègues qui, pour la plupart, ont observé la valeur de l'eau de pluie en arrosage naturel ou artificiel : valeur considérable par la minime proportion d'ammoniaque qu'elle contient, et surtout par l'absence de sels terreux qui, dans l'arrosage par l'eau de puits, viennent se déposer sur les feuilles et ralentir la végétation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueux sentiments.

XAVIER LEFEBVRE.

Eau tombée pendant l'année 1866.

En Janvier	0	mètre 0900.	en	10	jours.
En Février	0	— 0775.	en	14	—
En Mars	0	— 0490.	en	15	—
En Avril	0	— 0910.	en	11	—
En Mai	0	— 0490.	en	9	—
En Juin	0	— 0840.	en	9	—
En Juillet	0	— 1175.	en	10	—
En Août	0	— 0980.	en	15	—
En Septembre	0	— 1960.	en	18	—
En Octobre	0	— 0530.	en	4	—
En Novembre et Décembre,	0	— 1070.	en	11	—
				0	mètre 992	millimètres . en 124 jours.

BIBLIOGRAPHIE.

Les bonnes Fraises,

PAR M. GLOEDE (1).

M. Gloëde, propriétaire aux Sablons, près Moret-sur-Loing, a fait hommage à la Société d'horticulture d'un livre intitulé : *Les Bonnes Fraises*. Ce remarquable petit opuscule ne contient pas seulement la nomenclature de toutes les fraises qui, depuis quelque temps, ont augmenté la série de ces fruits délicieux, mais encore indique les soins que leur culture exige, les meilleures méthodes pour obtenir de bons résultats, et, sous ce rapport, il peut rendre d'excellents services.

M. Gloëde possède une grande exploitation de fraisiers aux Sablons; il y est connu sous les rapports les plus honorables, et maintenant il est devenu presque notre compatriote, car il vient d'établir une fraisière à Beauvais, et, à ce titre, il peut déjà compter sur un bienveillant accueil.

Dans ce livre, M. Gloëde explique d'abord quels sont les terrains qui conviennent le mieux aux fraisiers. Selon lui, tous les terrains sont propres à cette culture; ainsi, il expose qu'il a vu des fraisiers réussir dans les sables presque purs de Fontainebleau. Il ajoute toutefois que, dans cette condition, les personnes qui s'occupent de cette industrie ne doivent pas regretter les soins qu'elles peuvent y apporter; les paillages ainsi que les arrosages sont indispensables, et il déclare même avoir constaté de très beaux produits dans du tuf ainsi que dans des terres glaiseuses, et cela sans addition de fumier,

Pour obtenir de pareils résultats, des travaux préparatoires doivent être néces-

(1) Auguste Goin, éditeur à Paris, rue des Ecoles, 82.

sairement exécutés. A ce sujet, M. Gloëde indique la façon dont le terrain doit être préparé, les époques de la plantation, la manière de planter, les soins à donner après la plantation, enfin tous les enseignements pour opérer la cueillette et conserver à ce fruit toute sa fraîcheur et tout son coloris.

Toutes ces prescriptions sont exposées avec une grande clarté, et les détails dans lesquels cet honorable horticulteur est entré seront fort utiles à tous ceux qui s'occupent de la culture des fraises, et leur éviteront de nombreuses déceptions.

La deuxième partie de l'ouvrage de M. Gloëde est relative à la culture hâtée qui peut être faite dans tous les jardins; il suffit, dans ce cas, de bien préparer le plant de fraisiers, d'établir une couche, et moyennant les soins dont l'indication est prescrite, un succès infaillible sera la récompense des travaux et des dépenses qui auront été faits.

Une des parties non moins importantes de cet ouvrage est la liste descriptive des bonnes fraises, et de l'élite de celles qui ont été obtenues jusqu'à ce jour. Cette première série est accompagnée d'une liste où les fraises sont classées par ordre de maturité, comprenant les plus hâtives, celles de maturité moyenne, les tardives, les très tardives, puis la classe des plus grosses, des plus belles, des plus exquises, des plus avantageuses pour la vente, enfin de celles qui supportent bien le transport.

Au livre des *Bonnes Fraises* est joint le spécimen d'une fraise ananas d'une espèce remontante, et dont l'apparition serait une précieuse conquête, si les assertions qui ont été données sur cette qualité venaient à se réaliser; M. Gloëde maintient la réalité de sa découverte, et l'avenir en démontrera la vérité.

Telle est l'analyse sommaire du livre de M. Gloëde, et sa lecture complètera d'une manière agréable les détails dans lesquels nous n'avons pu entrer.

La culture des fraises est une de celles qui viennent nous offrir chaque année les plus agréables dons. De temps immémorial, ce petit fruit s'est montré sur nos tables avec une apparence modeste, et jusqu'alors la fraise des Alpes et celle des bois avaient seules fait l'ornement de nos jardins, la première importée des hautes montagnes sur les sommités desquelles elle croit au milieu des bruyères odorantes et des rhododendrons sauvages, était considérée comme une des plus parfaites et des plus succulentes de nos cultures horticoles; la seconde, qui s'épanouissait dans toute l'étendue de nos bois, après la floraison des jonquilles et des mugnets qui les tapissent d'une manière si pittoresque, était regardée comme une récolte assez importante pour en faire l'objet d'un petit commerce.

L'apparition des fraises américaines a opéré une véritable révolution. Leur existence s'est d'abord révélée comme une de ces découvertes dont la possession n'était réservée qu'à un petit nombre de privilégiés; mais bientôt la spéculation s'en est emparée, et aujourd'hui une quantité considérable d'hectares est consacrée à l'exploitation de ces fraisiers, dont les produits sont offerts à des prix raisonnables et dont la propagation est tous les jours soumise à de nouveaux perfectionnements.

Il faut le reconnaître, si leur beauté les rend supérieures à toutes les fraises anciennes, leur qualité ne leur cède en rien en saveur et en bonté; toutes se distinguent par des qualités particulières dont la classification forme déjà des catégories infinies, et cette étude est digne d'un véritable intérêt.

Mais, comme tous les produits horticoles, cette récolte, qui ne fait jamais défaut, est aussi exposée à de désastreuses attaques dont le fâcheux résultat vient en un instant tromper l'espérance de l'horticulteur; ces plants qui, le matin, étaient couverts de fleurs ou de fruits vermeils, se flétrissent subitement quelques heures après comme atteintes d'un mal inconnu, et leurs tiges desséchées et à jamais détruites sous l'empreinte venimeuse du ver blanc, ne présentent plus que le spectacle d'une désolante mortalité.

M. Gloëde, qui nous a offert un si attrayant tableau de ses cultures fraisières et des succès qu'il a obtenus, a été forcé lui-même de reculer devant l'invasion des mans, et espérant trouver des lieux plus propices, il est venu chercher dans notre département des terrains plus favorables à son industrie.

On dit en effet que le hanneton, préférant les champs sablonneux et couverts de bois, comme le sont, par exemple, les environs de Fontainebleau, évite généralement, pour déposer ses pontes, les terrains humides, où ses larves se trouvent mal à l'aise dans leurs pérégrinations souterraines, et ne peuvent s'enfoncer qu'à de petites profondeurs, parce qu'elles se trouvent arrêtées par l'existence de l'eau; qu'il en résulte donc que les marais sont le plus souvent délivrés de la présence de ces hôtes incommodes.

A cet égard, si mes observations, malgré mon inexpérience, pouvaient avoir quelque valeur, je dirais que pendant quatre années d'exploitation fraisière à laquelle je me suis livré dans les marais, je n'ai point remarqué, sauf quelques rares exceptions, les traces de ces insectes malfaisants; le seul ennemi qu'il y avait alors à combattre était la *courtillière*, et sa destruction pouvait facilement être opérée par l'usage du *tourteau*. Cependant, l'année dernière, à mon grand étonnement, l'invasion des mans s'est manifestée dans toutes nos cultures maraichères; j'ai perdu pour ma part le tiers de mes fraisiers, et la prétention que j'avais eu d'échapper à la contagion générale s'est trouvée malheureusement compromise.

Nous appelons donc toute l'attention de nos sociétaires sur les moyens à employer pour atténuer les ravages de cette plaie horticole, et les essais que chacun de nous pourra tenter seront, il faut l'espérer, couronnés de quelque succès; M. Gloëde en indique quelques-uns, mais leur efficacité n'est point encore suffisamment démontrée pour qu'il soit dès à présent certain du triomphe qu'il a la confiance d'obtenir.

En venant dans le département de l'Oise créer un établissement horticole d'une certaine importance, M. Gloëde peut donc compter sur toute notre sympathie; c'est dans ce dépôt, rempli des plus rares variétés, que nous pourrions recruter, pour l'ornement de nos jardins, toutes ces espèces remarquables, non-seulement par

leur grosseur, leur fertilité et leur vigueur exceptionnelle, mais encore par leur délicatesse, leur parfum et la suavité de leur goût.

C'est donc pour nous un bon voisinage, et tout en remerciant M. Gloëde de l'hommage du livre des *Bonnes Fraises*, qu'il a adressé à notre Société, nous devons aussi nous féliciter de la facilité que nous aurons d'entretenir avec lui d'utiles communications; tout le monde ne saurait exceller dans la science de l'arboriculture, mais il est bien peu de personnes qui ne puissent être initiées dans les secrets de ces charmantes cultures, qui, dans cette terre du bon Dieu, pour me servir des expressions de M. Gloëde, offrent au riche comme au pauvre des jouissances qui se succèdent périodiquement, et dont les bienfaits révèlent chaque année toute la sollicitude de la Providence.

VATIN.

NOTES ET MÉMOIRES.

De la conservation des Fruits.

Bien que la culture des arbres fruitiers remonte aux temps les plus reculés, l'arboriculture paraît n'avoir fait de progrès réels que depuis un siècle; notre époque semble devoir marquer dans l'histoire de l'horticulture, puisque de tous côtés se forment avec succès des sociétés ayant pour but de développer cette science encore nouvelle. Que chacun de nous apporte à la ruche le résultat de ses observations personnelles, et nous occuperons un rang honorable parmi ces sociétés utiles à tous égards, puisqu'indépendamment de l'enseignement spécial, elles mettent en contact le travail intellectuel et le travail manuel destinés à fusionner les classes.

En cherchant les progrès à réaliser, j'ai trouvé à combler une bien grande lacune : en effet, nous récoltons nos premiers fruits au commencement de juin, et nous pouvons conserver au fruitier quelques espèces de poires et de pommes jusque vers le 15 avril, il reste donc six semaines pendant lesquelles les tables des millionnaires peuvent seules se permettre le luxe des fruits forcés; bien que, dans ce siècle, les heureux millionnaires soient en apparence nombreux, ils ne forment en réalité que la rare exception. Ceux qui trouveraient le moyen de donner à tous les consommateurs la possibilité de se procurer à bas prix des fruits pendant toute l'année, auraient donc rendu à leur pays un immense service.

Nous pouvons espérer que les jardiniers intelligents et observateurs, que les importations faites par la Société d'acclimatation et les amateurs combleront cette lacune, en nous donnant de nouvelles variétés plus tardives; mais, en attendant ce progrès, nous pourrions chercher le moyen de retarder la maturité des fruits que nous possédons. Quelques-uns ont été recommandés pour obtenir ce résultat; tous sont défectueux : je n'ai pas la prétention d'en présenter un infaillible; je communique simplement à la Société les essais que j'ai faits cette année, afin de

provoquer les confidences de ceux qui ont cherché à obtenir les avantages que je demande.

Voici l'exposé de mon expérimentation :

A la séance du mois d'octobre, un de nos honorables collègues, M. Deshais père, me fit part d'une remarque qu'il avait faite relativement à la conservation des fruits.

Le hasard voulut qu'en 1865 il mit des poires *Duchesse* dans un tiroir où se trouvait un flacon d'éther; ces fruits se conservèrent beaucoup plus longtemps que ceux de même espèce mis au fruitier; de là, présomption très-sérieuse que ce fluide pouvait retarder l'époque de la maturité; malheureusement il n'en est rien, car, en octobre dernier, je pris quatre poires de *Doyenné-d'hiver*, récoltées le même jour sur le même arbre; j'en mis une dans un pot en verre avec un flacon d'éther; dans un second pot, j'en plaçai une autre avec du chloroforme; je rangeai la troisième sur une des planches du fruitier; enfin, je trempai la quatrième dans une dissolution de gomme arabique, et je constatai ceci : le 30 décembre, les fruits hermétiquement enfermés avec l'éther et le chloroforme étaient complètement mûrs, bons à manger, et n'avaient contracté aucun goût désagréable; le 15 février, celui placé au fruitier avait atteint le dernier degré de maturité; enfin, la poire enduite de gomme est celle que j'ai fait déposer sur le bureau, et qui, sans l'accident que vous avez remarqué, aurait pu se conserver fort longtemps, puisqu'elle ne semblait pas beaucoup plus avancée que le lendemain de l'opération qu'elle avait subie au mois d'octobre.

Je ne peux conclure de tout ceci que l'enduit de gomme est le meilleur moyen pour conserver les fruits, mais au moins que c'est un de ceux que l'on peut recommander.

La plus ou moins longue conservation dépend de beaucoup de causes physiologiques et atmosphériques, que nous examinerons dans un autre article, si la Société y consent.

BRUIET.

COMPTES-RENDUS.

Première leçon d'arboriculture donnée à Nanteuil.

Le matin du 10 mars, en vertu d'une décision de la Société, prise en sa réunion du 3 mars précédent, une voiture de M. Prévost emportait vers Nanteuil-le-Handouin une partie du Bureau et le Jardinier-professeur; M. Vatin, président, M. Vernois, vice-président, M. Thirion, secrétaire-général, MM. Cossin et Bruiet, secrétaires, et M. Cabot, trésorier, s'étaient réunis à l'effet de présenter M. Du-barle, Jardinier-professeur de la Société, aux notables habitants de Nanteuil.

Malgré le mauvais temps qui n'a cessé de régner pendant toute la journée, près de quatre-vingts personnes, de Nanteuil et des environs, s'étaient rendues à l'appel qui leur avait été fait; M. le Maire de Nanteuil avait tenu à recevoir en personne le Bureau de la Société, qui est bien aise de trouver ici l'occasion de lui en témoigner toute sa reconnaissance; M. Lamiche, juge de paix, M. l'abbé Thouret, curé de Nanteuil, MM. Dubois fils, Lamécourt, Cléry père et fils, Coutard, membres de la Société, et plusieurs autres, à qui je fais ici mes excuses de ne pas me rappeler leur nom, figuraient au premier rang de la foule qui entourait le Professeur.

Une partie de la leçon, à cause du mauvais temps, a dû se donner à l'abri dans une resserre, trop étroite pour contenir le nombre des auditeurs, et M. Dubarle en a profité pour expliquer et démontrer sur un mur de plâtre, avec un morceau de charbon, la formation d'un espalier de vigne en Thomery et en cordons sinueux; cette dernière forme, encore peu connue, a excité vivement la curiosité des auditeurs, dont les interrogations curieuses, provoquées par une allocution raisonnée de M. le Président, ont fourni au Professeur l'occasion de développements pleins d'intérêt.

Bientôt après, grâce à une embellie, on s'est réuni devant les espaliers, où M. Dubarle a démontré, sur le vif, les principes généraux de la taille des arbres fruitiers; la foule est demeurée persévéramment pendant près de deux heures, malgré de vives bourrasques de pluie, à écouter les préceptes du Professeur, et c'est là, devant le dernier pêcher qui avait servi de démonstration, que M. le Président a clos la séance par une allocution d'une forme à la fois familière et élégante, à laquelle il nous a déjà tous habitués: « L'arboriculture, a-t-il dit, devient de jour en jour une science et plus répandue et plus nécessaire; le propriétaire, le fermier, le jardinier, le manouvrier même, sont intéressés à son développement; Nanteuil en particulier, où commencent et la vallée de la Nonette et les jardins maraichers, qui partout accompagnent son cours, ne pouvait rester dans l'indifférence quand il s'agissait d'horticulture; M. le ministre de l'Instruction publique, dans de nombreuses circulaires, recommande à toutes les administrations municipales d'en protéger le développement; tout se réunit pour faire un événement heureux et bien accueilli de cette introduction de la Société d'horticulture dans ce canton. Mais pour répondre à ce qu'on attend d'elle, pour remplir la mission qu'elle s'est donnée, notre Société a besoin du concours de tous; seuls, nous ne pouvons rien, réunis, nous pourrions, dans une large mesure, répandre dans tout l'arrondissement les cours, les expositions, les enseignements et les exemples! »

Ainsi finit cette journée, qui comptera dans les fastes de notre Société. J'oubliais qu'en passant, nous nous étions arrêtés à Borest, pour visiter le jardin d'hiver et la serre que dirige, chez madame Rousseau, notre collègue M. Daguet; l'ordre et la propreté règnent dans ce charmant établissement; nous y avons vu une belle collection de *cinéraires*, qui devra faire bon effet quelque jour dans une de nos expositions, un *bananier* d'une très puissante végétation, de beaux *bégonias*, des *mimosas* qui bientôt ne tiendront plus dans cet étroit espace, et nous avons

circulé avec bonheur autour de ces plates-bandes toujours fleuries, que soutient une élégante bordure de *lycopodes* ; enfin, nous avons reconnu, à côté d'un rocher factice qui baigne ses pieds dans une eau pure, et que couronnent des *sparmanias* tout en fleurs, le *dracæna* et le *lycopodium arborescens*, qui ont valu à M. Daguët une mention honorable à la séance du 2 décembre dernier.

Ajoutons, pour terminer le compte-rendu de cette fête horticole, que cet empressement des habitants de Nanteuil n'a pas été stérile pour l'avenir de la Société, et la liste des présentations du 7 avril montrera que l'exemple des dix-huit membres actuels de ce canton n'aura pas été perdu pour leurs voisins et leurs confrères.

E. T.

Tant d'empressement et de désir d'apprendre ne pouvaient être, pour le Bureau de notre Société, qu'un encouragement à continuer cet enseignement nomade. Aussi le dimanche suivant, 17 mars, par une belle gelée digne de décembre, nous nous sommes mis en route pour Silly-le-Long, où l'hospitalité généreuse de deux membres de la Société, MM. Dubois fils et Boucard, nous ménageait de très-agréables surprises, dont le souvenir mérite d'être constaté, en même temps que l'expression de notre reconnaissance. Trois jardins se sont successivement ouverts aux démonstrations de notre Professeur, qu'entourait une foule avide de s'instruire, ceux de MM. Dubois, Boucard, et Patou, curé de Silly. En général, nous y avons trouvé l'arboriculture en bonne voie, et les leçons de M. Dubarle en feront bientôt des modèles.

L'après-midi, nous sommes retournés à Nanteuil. M. Rudet avait mis à notre disposition un jardin d'une végétation très-satisfaisante, et avait poussé le zèle jusqu'à laisser une partie de ses arbres non taillés, pour rendre les démonstrations plus faciles. Des jardiniers et des amateurs étaient venus des points les plus éloignés, malgré la température, pour assister à la leçon ; Baron, Beaulieu, Ermenonville, Crépy même, avaient fourni des auditeurs, et si tous n'ont pas eu le courage du professeur, qui est resté jusqu'au dernier moment le sécateur à la main, les vides étaient bientôt remplis par de nouveaux venus.

Encore une bonne journée pour la science et le progrès ! Et si la Société d'horticulture a montré que rien ne l'arrêtait dans la voie qu'elle s'était tracée, l'empressement des populations a prouvé que le canton de Nanteuil était digne de son zèle.

E. T.

VARIÉTÉS.

Les Dames et l'Horticulture.

L'un de nos collègues, dans la séance du 3 mars 1867, ayant demandé si les Dames pourraient assister aux séances de la Société, l'Assemblée répondit par une acclamation affirmative. Le doute, en effet, n'était pas admissible; et sans parler des motifs de galanterie auxquels des horticulteurs étaient jaloux de montrer qu'ils ne restaient pas étrangers, il allait de soi que, soumises à la même cotisation que les Membres titulaires, nos Dames patronnesses avaient droit aux mêmes avantages.

Mais, de plus, il nous semble que la question devait, envisagée à un autre point de vue, se résoudre encore par l'affirmative; les fleurs ont toujours été la passion des Dames, et depuis l'humble grisette soignant sur sa fenêtre un unique Rosier, jusqu'à la grande Dame qui entasse dans ses salons d'immenses jardinières fleuries, on peut dire qu'à tous les étages de la société, le culte des fleurs est l'apanage du sexe féminin. Dans la campagne, qui a la surveillance et la direction du jardin? c'est la fermière. Dans les châteaux même — plusieurs de nos collègues pourraient au besoin confirmer mon dire — c'est presque toujours la châtelaine qui dirige les travaux du jardin. Autour de la chaumière du manouvrier, si un petit carré se montre couvert de légumes ou de fleurs communes, c'est la femme de l'ouvrier qui l'a bêché, fumé et planté de ses propres mains.

Aussi, toutes ou presque toutes les sociétés d'horticulture ont leurs Dames patronnesses. Fidèles au culte de *Flore*, elles donnent presque toujours, dans les expositions, la médaille destinée à récompenser la plus belle *collection de plantes fleuries*. On les voit toujours en grand nombre orner de leur présence les distributions des récompenses après chaque concours; ce sont elles qui amènent le plus de visiteurs sous les tentes où sont exposés les produits de l'horticulture, et dans beaucoup de ménages, appartenant à la population des villes, on pourrait affirmer avec certitude que, sous le nom de son mari, c'est la femme qui est le véritable Membre titulaire de la Société d'horticulture.

Certes, les Dames n'avaient pas besoin, pour être admises à nos séances, de l'exposé de tous leurs titres; l'Assemblée du 3 mars l'a bien prouvé par la spontanéité de ses acclamations; mais n'était-il pas juste de profiter de cette occasion pour les rappeler et les mettre en lumière? Et ne peut-on pas conclure de ce qui précède que, non-seulement les Dames font le plus bel ornement d'une Société d'horticulture, mais que même elles en sont les membres et les plus dévoués et les plus nécessaires?

Le Hanneton et le Ver blanc.

II (suite).

5° Enfin, un rapport de M. Vibert, fait au nom d'une commission que la Société avait cru devoir nommer pour résumer tous ces documents, et qui mérite d'être reproduit presque en entier :

« Si quelques doutes pouvaient être élevés sur l'étendue des dégâts causés par les hannetons, et surtout par leurs larves, les pièces soumises à l'examen de votre Commission en offriraient la triste preuve, confirmeraient, de plus, que, depuis quelques années, ces dégâts se sont beaucoup accrus, et justifieraient bien le zèle que quelques personnes éclairées ont mis à signaler ce fléau à l'attention publique comme à celle du Gouvernement.

« Votre Commission s'est donc bornée à extraire des pièces qui lui ont été confiées les procédés qui ont réussi à leurs auteurs, en observant, toutefois, que l'emploi de ces moyens ou de ceux qui sont analogues doit être modifié en raison des localités ou des différentes circonstances qui en déterminent l'emploi.

« M. de Morel-Vindé, pair de France, membre de l'Académie royale des sciences, a adressé à la Société quelques observations qui ont pour but de provoquer la destruction des hannetons, en stimulant le zèle des personnes qui attachent un véritable intérêt à la prospérité de notre agriculture. M. de Morel-Vindé, dont le nom figure avec honneur dans nos fastes agricoles, a donné en cette occasion une nouvelle preuve de son zèle éclairé et de l'intérêt particulier qu'il prend à nos travaux.

« Une lettre de M. Bernard, propriétaire à Sucy (Seine-et-Oise), nous fait connaître qu'en 1824 et 1827 un grand nombre de personnes furent employées deux fois par jour à ramasser les hannetons dans son parc; mais il observe que cette mesure n'ayant pas trouvé d'imitateurs, il parvint seulement à préserver le feuillage de ses arbres, sans s'être aperçu d'une réduction sensible sur les vers des années suivantes. Ayant remarqué que la nuit la femelle s'enfonçait en terre pour y pondre, il employa avec succès des canards affamés, qui en détruisirent un grand nombre. Il est inutile de dire que ce moyen ne peut être employé que dans les lieux clos.

« M. Margat, pépiniériste à Vitry-sur-Seine, dans une note remplie d'utiles observations, témoigne le désir de voir le Gouvernement s'occuper des moyens propres à la destruction de ces insectes, en ordonnant de *hannetonner* en temps utile. Ce cultivateur nous apprend que pour soustraire ses plantes précieuses aux ravages des vers blancs, il couvre ses bâches et panneaux de claies, dont la femelle n'approche pas, et dont la vue la porte à pondre ailleurs : ce moyen, qui lui réussit bien, est déjà confirmé par d'autres du même genre.

« M. Borghers, de Lumigny, ayant fait détruire, à l'exposition du midi, un mur construit depuis trente ans, revêtu d'un enduit de chaux, remarqua que, l'année suivante, la plate-bande sur laquelle on avait répandu ces débris se trouva préservée des loches et des vers blancs, tandis qu'ailleurs ces insectes exercèrent de

grands ravages. Bien qu'il eût paru douteux à quelques membres de votre Commission, que la chaux aussi anciennement employée ait pu donner un tel résultat, il est juste de reconnaître que quelques cultivateurs anglais font usage de la chaux avec succès pour détruire divers insectes, et que les terrains où, pour des raisons quelconques, on a mêlé beaucoup de résidu de salpêtre, sont généralement exempts des vers blancs.

« Nous trouvons dans une lettre de M. Hartweg, inspecteur général des jardins de S. A. R. le grand-duc de Bade, une observation importante : des plates-bandes couvertes de 3 à 4 pouces de feuilles ont été préservées des ravages des vers blancs. M. Hartweg observe judicieusement qu'il est très-probable que ces insectes ne peuvent vivre pendant la belle saison sans le secours des influences de l'air et du soleil. L'expérience prouve la justesse de cette observation : le hanneton ne pond jamais dans les forêts, ni dans les lieux très-ombragés ; des vers blancs qui y seraient déposés n'y sauraient vivre. Ce procédé, qui avait le double avantage de s'opposer à la ponte de la femelle et d'éloigner ou faire périr les vers, est employé, depuis vingt ans, par M. Hartweg, et aurait déjà pour lui la sanction du temps.

« M. le marquis de Beaumont, près La Fère, ayant placé, en 1828, de chaque côté d'une couche, de petits tas de fumier très consommé, mais non réduit en terreau, trouva, en les détruisant, qu'ils étaient remplis d'une très grande quantité de jeunes vers blancs, tandis que la couche placée entre eux en était totalement préservée. Cette couche avait été arrosée six fois avec une eau dans laquelle on avait fait macérer des branches d'absinthe et des sommités de genêts, et à laquelle on avait ajouté quelques poignées de suie. L'expérience a démontré que des parties de terrain fortement imbibées d'eau dans laquelle on a fait infuser des plantes aromatiques ou à odeur forte, ont été préservées du ver blanc ; mais la grande quantité d'eau qu'il faut employer ne permet l'usage de ce moyen que sur un espace très borné, et son emploi demande beaucoup de prudence. Quant aux dépôts de matières destinées à attirer la femelle du hanneton sur un endroit quelconque, la certitude de la possibilité est acquise sur ce point ; mais il reste à savoir si la quantité de vers dont ce moyen procure la destruction, compense l'inconvénient d'attirer chez soi les hannetons des voisins qui n'ont pas pris la même précaution.

« Dans un mémoire très étendu, dont les bornes de notre travail ne nous permettent qu'une très courte analyse, M. l'abbé Berlèse se réunit à ceux qui regardent comme très utile l'intervention du Gouvernement, et qui pensent avec raison que la destruction de cet insecte, sous la forme du hanneton, entraînerait nécessairement une très grande réduction dans le nombre des vers. Notre honorable collègue indique ensuite l'eau de chaux comme lui ayant réussi pour la destruction des jeunes vers ; de la mousse, placée autour de beaucoup de plantes dans des massifs de terre de bruyère, même aux expositions préférées par les vers blancs, a parfaitement réussi à les en éloigner. Ce moyen, peu dispendieux, dont beau-

coup d'expériences ont confirmé le succès, nous paraît propre à préserver un grand nombre de plants précieux qui, par leur nature, exigent la terre de bruyère, ou au moins des terres légères. M. l'abbé Berlèse s'est occupé, avec une persévérance bien louable, des moyens de diminuer les ravages du ver blanc, et nous ne saurions trop recommander son exemple aux personnes qui peuvent disposer de leurs loisirs.

« Enfin, un rapport de M. le vicomte de Bonnaire de Gif et une lettre de M. le chevalier Jourdain, inspecteur des forêts et chasses, nous apprennent que, dans le domaine de Gif (Seine-et-Oise), et dans la forêt de Saint-Germain, on était parvenu à protéger et à faire réussir un grand nombre de jeunes plants d'arbres, en plantant entre leurs rangs, pendant les premières années, des pommes de terre qui, par les façons qu'elles exigent et l'appât qu'elles offrent aux vers blancs, présentent un double avantage, dont les jeunes plants profitent. »

Ce rapport se termine en demandant la publication des documents déjà réunis, en priant la Société de voter des remerciements à leurs auteurs, et en rappelant le programme du prix de 400 fr. qui avait été fondé pour la destruction des hannetons et leurs larves.

Pendant toute l'année 1829, le silence se fait autour de cette grande question qui, depuis deux ans, remuait tous les esprits. On trouve seulement dans les annales l'extrait d'une lettre du comte de Villers, qui affirme avoir éloigné les vers blancs de ses pépinières en y semant *du chanvre*. Faisons une halte aussi et profitons-en pour examiner la valeur de tous les remèdes proposés jusqu'à cette heure.

On distingue, dans les préservatifs préconisés par leurs auteurs, deux catégories bien tranchées : 1° Ceux qui prétendent attaquer et détruire le ver blanc ; 2° Ceux qui ont seulement réussi à l'éloigner. Disons-le tout d'abord, les seconds offrent seuls la certitude du succès et le mérite d'une exécution facile ; mais le résultat en est local et les moyens applicables seulement à de certaines cultures. Je veux parler des couvertures de fumier long ou de feuilles qui ont si bien réussi à MM. Vibert et Hartweg.

Quant aux autres moyens proposés, remarquons, par exemple, que les canards affamés de M. Bernard seraient de très dangereux auxiliaires dans un jardin maraîcher ; que l'emploi de la chaux dans les terres froides, et du salpêtre dans tous les sols, doivent donner à de certaines plantes une vigueur de végétation suffisante pour atténuer les ravages du ver blanc au point de faire croire à un observateur superficiel qu'il les a détruits ; que le moyen employé par le marquis de Beaumont, de petits tas de fumier où se réfugiaient les larves en grand nombre, rentre dans celui indiqué plus haut par M. Pochon, et que d'ailleurs il n'est pas prouvé que la décoction d'absinthe ait tué les vers blancs, surtout s'ils s'étaient tous dirigés du côté des tas de fumier ; enfin, quant à la tannée de M. Pochon, n'est-il pas singulier que précisément, l'année dernière, M. de la Roy, membre de la Société impériale et centrale de France, ait prétendu que cette même substance, employée en couverture sur des fraisiers, les avait préservés des attaques du ver blanc ?

Les Bordures de Gazon.

Dans les jardins que j'ai visités, un fait m'a tout particulièrement frappé, c'est la difficulté d'entretenir toujours vertes les bordures de gazon dont souvent on entoure les massifs; plusieurs plantes ont été proposées dans ce but ces dernières années, ce qui prouve la vérité de ce que j'avance à cet égard, entre autres la *Fétuque ovine*, dont la maigre végétation me paraît insuffisante pour répondre à ce besoin. J'ai vu, à la vérité, de belles bordures de *Ray-grass*, mais les soins assidus et les arrosements fréquents qui leur étaient nécessaires en faisaient, à proprement parler, des objets de luxe qui ne sont pas à la portée de tous les propriétaires, et par conséquent de tous les jardiniers.

Il existe une plante récemment découverte, ou, pour parler plus vrai, retrouvée, qui me semble, par son mode de végétation, susceptible de se prêter à ce genre de culture, et qui mérite au moins d'être essayée par les praticiens, dans le but de rendre facile, dans les jardins un peu grands, ce mode d'ornementation, dont l'effet est incontestablement des plus agréables. Je veux parler du *Brôme de Schrader*; préconisé il y a deux ou trois ans comme plante fourragère, en ma qualité de cultivateur, j'en ai voulu faire un essai, et c'est de cet essai, qui déjà dure depuis deux ans, que je tire les conséquences que je viens d'annoncer.

Comme fourrage, le Brôme de Schrader n'a, dans nos terres légères, qu'une valeur très contestable; il donne au commencement de juin une coupe très abondante à la vérité, mais bientôt la chaleur de l'été l'empêche de monter et le maintient presque constamment à l'état de gazon très épais; à partir de septembre jusqu'à mars, il s'étoffe avec une grande vigueur; en un mot, on peut dire de lui, en exagérant un peu son tempérament, que la chaleur de l'été l'empêche de monter sans pour cela le brûler, et que la fraîcheur de l'hiver entretient sa végétation; il en résulte qu'il se maintient vert pendant toute l'année; joignez-y une énergie telle qu'aucune plante ne peut végéter à côté de lui sans être bientôt étouffée, tels sont les faits que j'ai remarqués dans la culture de cette graminée, faite dans un sol peu profond, très calcaire, légèrement incliné au midi, mais je dois dire aussi fortement fumé l'année d'avant mon semis.

Le Brôme de Schrader doit être semé en mars; il a parfois besoin d'être sarclé pendant sa jeunesse, mais on en peut dire autant de toute espèce de gazon; il finit, avec le temps, par former des touffes de 30 centimètres de largeur, ce qui forcerait à faire les bordures un peu larges, on peut-être tout simplement à le semer très épais; en grande culture, on emploie seulement 50 kilos de graine par hectare. Si quelques-uns de nos collègues se décidaient à en faire l'essai, je les prierais de communiquer à la Société les résultats de leurs expériences, afin d'en faire profiter tout le monde.

E. THIRION.

TABLE

Procès-verbal de la séance du 3 mars 1867	Pages 109
Membres admis dans la séance du 3 mars 1867	111
Météorologie. — Eau tombée pendant l'année 1866	112
Bibliographie. — Les bonnes fraises, par M. Vatin	113
De la conservation des fruits, par M. Bruet	116
Première leçon d'arboriculture donnée à Nanteuil	117
Variétés. — Les Dames et l'horticulture	120
Le Hanneton et le Ver blanc (suite)	121
Les bordures de gazon	124

Ordre du jour de la séance du 7 Avril.

A 1 heure, réunion des Comités. — Examen des objets déposés sur le Bureau.

A 2 heures, réunion générale.

Lecture du procès-verbal de la séance du 3 mars

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Rapport des Comités spéciaux.

Vote de la souscription pour l'établissement du Jardin.

Discussion du bail pour le local des séances.

Propositions et communications.

Avis.

M. Dupré, propriétaire à Vineuil, demande un jardinier.



Leçons d'arboriculture.

M. Dubarle, jardinier-professeur de la Société, donnera une leçon de greffe, le Dimanche 31 Mars, à 2 heures très précises, dans le jardin du collège St-Vincent.

On sera admis sur la présentation de sa carte de Sociétaire.